



LETTRE OUVERTE AUX LISTES CANDIDATES AUX ELECTIONS DE LA CTM POUR UNE TRANSITION ECOLOGISTE.

Le 27 février 2021 plus de 10 000 martiniquais.es ont défilé pacifiquement dans les rues de Fort de France pour dénoncer le scandale de la chlordécone et obtenir l'ouverture d'un procès à l'encontre des pollueurs. Greenpeace groupe local de Martinique a rejoint fin 2020 la plate-forme « Lyannaj Pou Dépolyé Matinik » du fait de l'engagement de cette ONG internationale dans la protection de l'environnement.

La responsabilité de l'Etat français est totale du fait que l'utilisation des pesticides est une compétence d'état et n'est pas de la responsabilité des maires, ce qui est confirmé par le Conseil d'Etat, et par l'annulation de l'arrêté municipal de la commune du Prêcheur, arrêté interdisant l'utilisation des pesticides sur une zone précise, dans le cadre du plan d'autonomie alimentaire de la commune. Mais au-delà de la responsabilité de l'Etat français, il faut aussi établir toutes les responsabilités locales, notamment par le lobbying du groupement bananier de l'époque, Sicabam présidé par Yves Hayot, pour obtenir une dérogation qui a été soutenue par le député Guy Lordinot et de la production de ce produit par l'industriel Laguarrigue. Il faut aussi se rappeler que, lors de la demande de dérogation, la dangerosité du produit était déjà connue.

Mais il ne faut pas se focaliser sur la seule chlordécone et prendre en compte tous les pesticides. L'agro-industrie, dont le leitmotiv est la monoculture de rente, ne peut se développer que par l'utilisation des pesticides ce qui se concrétise par la culture intensive de la banane pour notre territoire.

Il est à noter que la Martinique occupe la 3^{ème} place au niveau français pour l'utilisation d'un autre pesticide en terme de kg par Surface Agricole Utile (73^{ème} rang en terme de tonnage) : le glyphosate. Il faut prendre aussi en compte que les nouveaux pesticides agissent avec des doses plus faibles et c'est pourquoi Ecophyto a retenu comme critère le NODU (NOMBRE de Doses Utilisées), critère issu du Grenelle de l'environnement et non pas le poids.

Pour sortir de ce système mortifère, Greenpeace préconise de développer une agriculture paysanne qui respecte l'environnement par la pratique d'une agriculture biologique, et de réformer ce système de subventions basé sur la taille des exploitations qui favorise une agriculture d'exportation. Il est bien évident que la CTM ne dispose pas de toutes les compétences législatives nécessaires pour tout modifier, mais qu'elle a la possibilité d'infléchir le processus et au lieu d'affecter la majeure partie des aides européennes, qui donne à la banane 132 Millions d'Euros par an pour 6000 emplois directs (soit 22 000 euros par an par emploi direct), elle pourrait décider de mettre en place une véritable politique agricole pour le développement du territoire. Il faut savoir qu'il existe des terres en friches et des agriculteurs désireux de mettre en œuvre une agriculture biologique à qui l'accès au foncier est refusé. Sur ce sujet, ni l'Etat Français, par l'intermédiaire de la Préfecture, ni la CTM actuelle ne veulent prendre position et renvoient la responsabilité aux maires.

Nous demandons donc à toutes les listes candidates pour les élections de la CTM de communiquer leurs positions sur ce sujet et de s'engager formellement pour la transition écologique. Notons que la pollution aux pesticides ne concerne pas uniquement le domaine agricole, car par ruissellement, les eaux des rivières sont aussi polluées et par conséquent l'eau d'irrigation et l'eau potable (hors celle traitée par l'usine de Vivé). La mer, elle aussi est polluée, ce qui a un impact très fort sur la pêche artisanale.

Un véritable engagement salutaire sur le domaine agricole est absolument nécessaire pour un réel développement durable.

Un tel engagement implique une revalorisation des secteurs économiques fondamentaux pour notre territoire que sont l'agriculture, la pêche et la santé.

Greenpeace groupe local La Martinique.

Contacts :

Mail : gl.martinique@greenpeace.fr

Portable : Régis Huyet 0696854620

Contact Presse

Portable : Thierry Vastel : 0696908691